

Mixité sociale à l'école : Ndiaye a sorti le fusil à tuer les petits Blancs du Privé

écrit par Christine Tasin | 15 mai 2023



Le taux de boursiers dans l'enseignement privé sous contrat est inférieur à 10 %. « Trop faible » pour le Ministre de l'Éducation nationale © Crédit photo : GEOFFROY VAN DER HASSELT/AFP



Le taux de boursiers dans l'enseignement privé sous contrat est inférieur à 10 %. « Trop faible » pour le Ministre de l'Éducation nationale © Crédit photo : GEOFFROY VAN DER HASSELT/AFP

Je trouve que, sur cette photo de celui qui nous sert de Ministre de la désinstruction nationale, Ndiaye a la gueule de l'emploi : madré, répondant au petit chaperon rouge qui lui demande pourquoi il a de si grandes dents "mais c'est pour mieux te manger, mon enfant "!

Il l'avait annoncé, il l'a fait. Et il est très fier de lui, l'imbécile, le traître ! Mais chut ! Le pire est encore en train de se bidouiller, nous n'avons droit qu'aux prémisses... C'est qu'il est jaloux de ses effets, le bougre ! On sait juste que, pour commencer, il va falloir que le privé prenne plus de boursiers... question à 100 balles, qui va payer les frais de scolarité des boursiers ? Les autres parents qui vont voir la note grossir pour intégrer le coût de l'inscription des boursiers ? Ils font déjà ça dans pas mal d'endroits pour les cantines..

Les rectorats vont avoir des "leviers", traduisez "vont faire chanter les chefs d'établissement du privé" qui verront leurs moyens en heures-profs réduits s'ils refusent les élèves renvoyés du public, les cas....

Le ministre de l'Éducation, Pap Ndiaye, a évoqué mercredi différents leviers d'action pour favoriser la mixité scolaire et sociale à l'école, espérant notamment que l'enseignement privé sous contrat « augmente sa proportion d'élèves boursiers ». **Des annonces sont attendues dans les semaines à venir** : « Nous allons proposer un certain nombre de leviers sur lesquels les rectorats pourront agir pour favoriser la mixité scolaire, en partenariat avec les collectivités qui jouent un rôle essentiel », a dit le ministre au micro de France Culture.

Comme je vous en préviens depuis des mois, il va obliger les bons élèves à aller poursuivre leur scolarité dans les territoires perdus de la République où se trouveront les "établissements d'excellence". Gageons que la fuite de nos gosses, de nos futures élites va s'accélérer... Leurs parents avec eux, forcément. Macron se frotte les mains, on fait de la place pour les migrants.

Pap Ndiaye a ainsi évoqué comme moyen d'action « la sectorisation ». « On peut agir en créant des sections d'excellence » dans les territoires défavorisés, « qui permettent de conserver une population scolaire qui sinon s'en irait », a-t-il assuré. « J'ai décidé que toutes les sections internationales seraient créées dans des collèges et des lycées défavorisés », a-t-il proposé.

Naturellement ils vont faire des chassés-croisés en modifiant la sectorisation, idée lumineuse de Belkacem, envoyant des rues entières de bons petits Français dans un établissement pourri un peu plus éloigné et en faisant la même chose pour les "discriminés" des quartiers pourris qui dorénavant dépendront des bons quartiers. Tout cela va faire le bonheur des établissements privés, me direz-vous ? Que nenni... On n'a le droit de créer un établissement scolaire privé que.. si on crée un établissement scolaire du public. Or, le privé, avec ou sans contrat, explose.. il n'y a plus de place nulle part ! C'est la merde finale.

Autre piste étudiée, celle « des binômes de collèges, qui sont à la fois proches géographiquement mais qui sont très contrastés socialement ». « On a pu identifier en France 200 binômes qui pourraient faire l'objet d'un tel rapprochement », a-t-il annoncé, rappelant que cela s'est fait dans le 18e arrondissement de Paris.

Citations tirées de l'article de sudouest :

<https://www.sudouest.fr/politique/education/mixite-sociale-a-l-ecole-les-propositions-de-pap-ndiaye-pour-l-enseignement-prive-14158341.php>